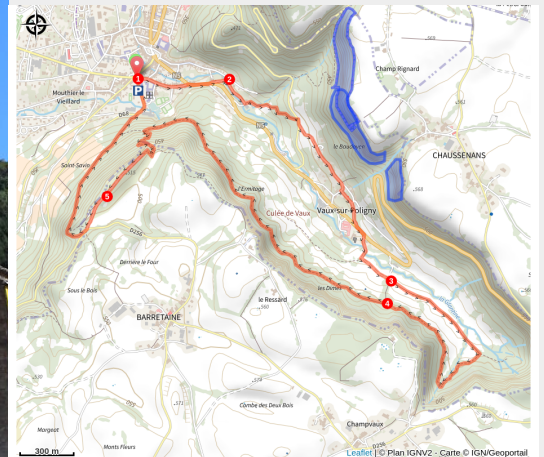


Culée de Vaux et Croix du Dan

Cœur du Jura - Arbois - Poligny - Salins



Église Notre-Dame de Mouthier-le-Vieillard à Poligny (© Jura Tourisme)



Au départ de Poligny, capitale du Comté et ancienne capitale religieuse des ducs de Bourgogne, arpenter ce circuit riche en découverte : faune, flore, histoire, légende, géologie... avec des belvédères qui vous offriront des vues imprenables sur le vignoble, la Bresse et la plaine doloise.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 8.1 km

Dénivelé positif : 348 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Histoire et patrimoine, Naturel, Oenologique

Itinéraire

Départ : Poligny

Arrivée : Poligny

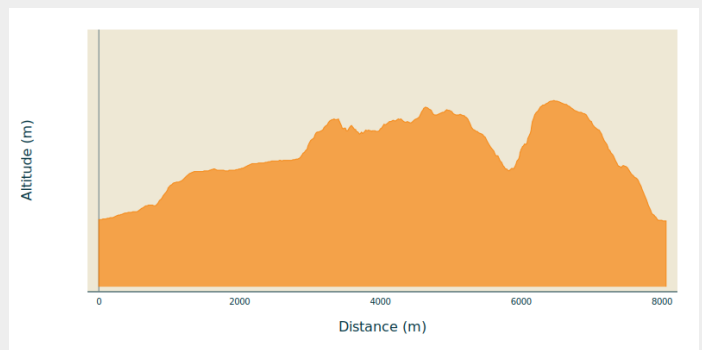
Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Poligny

2. Vaux-sur-Poligny

3. Barretaine

Profil altimétrique



Altitude min 334 m Altitude max 517 m

1. De la piscine, partir au nord. À « **Rue Travot** », prendre la rue Pasteur à droite et, après la N 5, la rue de la Gantine.
2. À « **Boussières** », suivre à droite le chemin des Vignes et, après la scierie, le sentier qui monte à gauche. Couper la D 257 et traverser Vaux-sur-Poligny (bâti au fond de la culée de Vaux ; dès le IXe siècle, les moines bénédictins y avaient installé un prieuré ; chapelle au toit bourguignon). Descendre la rue de la Mairie à droite vers l'ancien prieuré, prendre la N 5 à gauche, puis la rue à droite et franchir la Glantine (cascade). Tourner à gauche.
3. À « **Culée de Vaux** », poursuivre jusqu'au fond de la culée, puis revenir par la droite de la culée au poteau « **Les Dîmes** ».
4. Continuer tout droit à flanc en sous-bois. À « **Sous le Dan** », gravir le sentier en lacets (> **terrain accidenté et glissant, prudence !**). Il mène à la « **croix du Dan** » (ancien site druidique ; panorama sur la culée de Vaux, Poligny, la Bresse et, par temps clair, la ville de Dole ; croix en acier de 12 m, culminant à 515 m de haut).
5. Longer le plateau par l'allée. Au « **chemin de Saint Savin** », descendre par le sentier à droite dans la forêt (rochers dont la Pierre qui Vire, monument celtique qui, selon la légende tourne sur elle-même une fois tous les cent ans ; fauteuil de Napoléon, sur lequel celui-ci se serait assis pour regarder passer ses troupes). En bas, rejoindre la piscine.

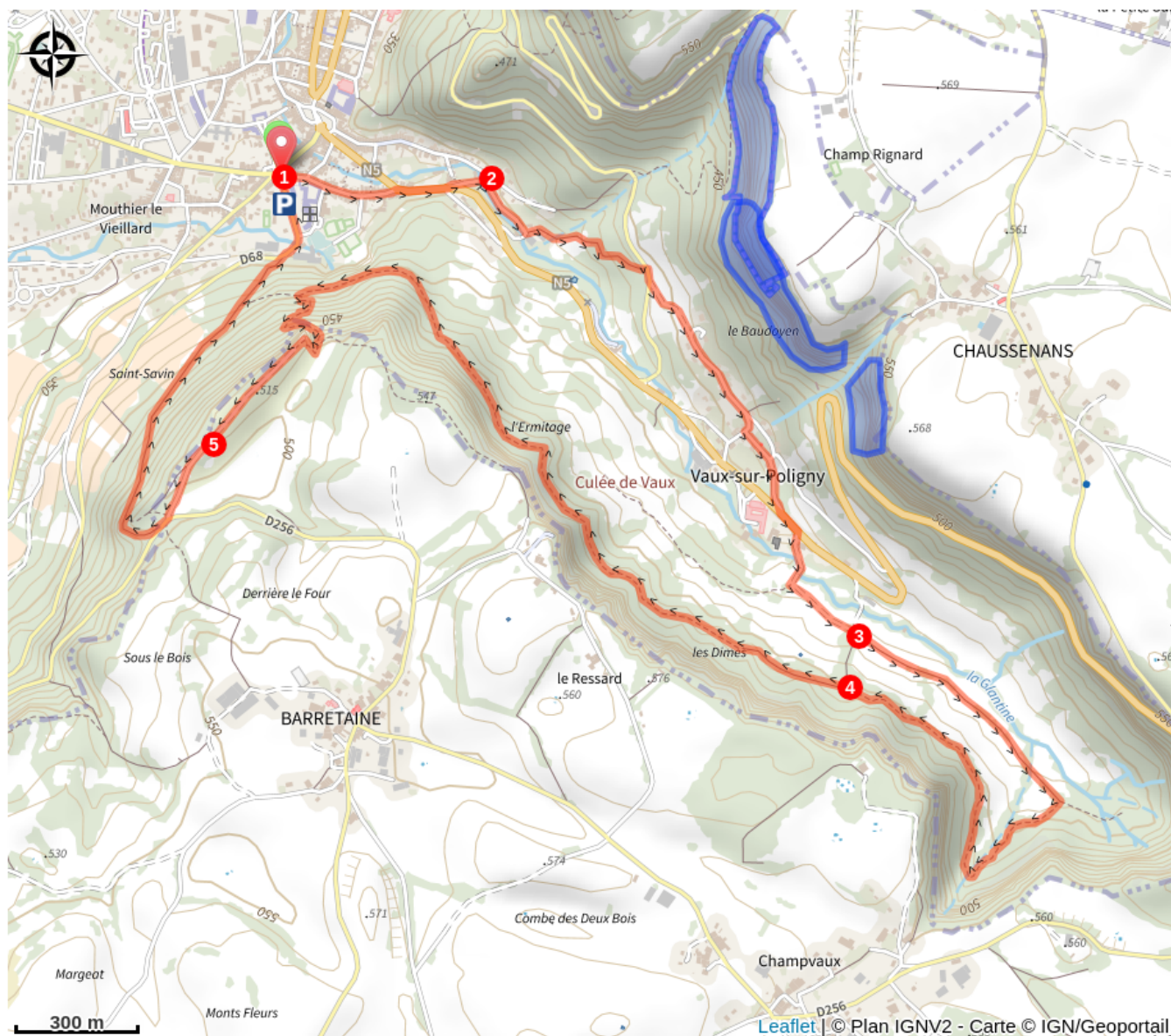
> **Possibilité d'allonger l'itinéraire en empruntant la boucle de la Roche du Pénitent (panoramas) (parcours total de niveau difficile, 5 h 30, 15 km, dénivelée de 590 m, balisage jaune) :**

depuis le poteau « Rue Travot », suivre « Poligny Centre » et « Jacobins ».

Quitter le centre-ville ; le sentier grimpe à « Grande Corniche ». Longer la corniche (Trou de la Lune : roche creusée par l'érosion et site exceptionnel d'escalade) par « Sur la Roche du Midi », « Roche du Pénitent » (belvédère sur la vallée). Descendre à « Chemin du Pénitent », continuer par « Sous le Pénitent », « Sous Roches ».

À « Gorges de Gruebey », descendre vers « Charcigny », « Rue du Collège » (collégiale Saint-Hippolyte). Retrouver « Jacobins », « Poligny Centre » et « Rue Travot ».

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques



Boucles Échappée Jurassienne

Comment venir ?

Accès routier

Dans poligny, suivre la direction de la Salle Omnisports du Champ d'Orain

Parking conseillé

Parking de la piscine

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - LE BAUDOYEN

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Baudoyen sur les communes de Poligny et de Vaux-sous-Poligny.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Réserve Nationale Régionale des Grottes de la Côte de la Baume

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : CPEPESC FC

3 rue Beauregard 25000 Besancon

Tél. 03 81 88 66 71

Mail: rnr@cpepesc.org

<https://cpepesc.org/>

Classement en Réserve Naturelle Régionale depuis le 17 novembre 2017.
Arrêté de Protection de Biotope du 15 novembre n°2013186-0010 "corniches calcaires du Jura"

Arrêté n°2021-G-08351 relatif au plan de circulation des véhicules non motorisés sur les Réserves Naturelles Régionales.

Pour assurer la pérennité de cet espace naturel protégé, il convient de respecter la réglementation en vigueur.

Sont interdits :

- la cueillette des végétaux et des champignons, excepté la cueillette traditionnelle,
- le prélèvement d'animaux, excepté les escargots pour consommation personnelle,
- la collecte de fossiles, de minéraux et de spécimens archéologiques,
- la divagation d'animaux domestiques,
- le feu,
- la circulation de véhicules à moteurs, la circulation à cheval, à vélo, à vélo à assistance électrique ou autre véhicule non motorisé,
- l'abandon de déchets,
- les perturbations sonores et lumineuses,
- les rassemblements et manifestations sportives ou de loisirs,
- le camping et le bivouac,
- l'escalade, la spéléologie et le survol à moins de 150m de la corniche, du 15 février au 15 juin, au Trou de la Baume.

Accès aux parties souterraines règlementé ainsi:

- Rivière de la Baume: interdit entre le 1 novembre et le 31 mai.
- Trou de la Baume: interdit entre le 15 avril et le 15 octobre.

Hors des parties souterraines, la circulation à pied est autorisée et les chiens doivent être tenus en laisse.

Lieux de renseignement

Coeur du Jura Tourisme - Arbois - Poligny - Salins

Place des Salines, 39110 SALINS-LES-BAINS

Tel : 03 84 73 01 34

<https://www.coeurdujura-tourisme.com/>

